



CIGOGNE
MANAGEMENT

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

STORK FUND - Dynamic Multi-Strategies un compartiment de STORK FUND

classe C - LU1786065141

Ce produit est agréé au Luxembourg.

Initiateur / Gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs

Nom: Cigogne Management S.A.

Coordonnées: 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg
www.cigogne-management.com - Appelez le (+352) 27 46-1 pour de plus amples informations.

Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée du contrôle de l'initiateur en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production 06/08/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Le compartiment est un compartiment du fonds STORK FUND, ce dernier étant une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) luxembourgeoise qualifiée de fonds d'investissement spécialisé («FIS») en vertu de la Loi du 13 février 2007.

Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Toutefois, le compartiment pourra être dissous dans les conditions prévues par le Prospectus et les Statuts de STORK FUND.

Objectifs

L'objectif d'investissement du compartiment est de développer une approche dynamique pour construire un portefeuille doté d'un profil risque/rendement de niveau moyen à élevé.

Le compartiment est un fonds de fonds qui se concentre sur les OPC (Fonds d'investissement alternatifs et OPCVM), principalement mais non exclusivement les OPC gérés par Cigogne Management SA. Dès lors, la performance du compartiment doit être évaluée dans l'absolu et non par rapport à un indice de référence ou aux tendances du marché.

La diversification du portefeuille est obtenue par le biais d'un large éventail de stratégies alternatives, y compris, mais sans s'y limiter, l'arbitrage d'ABS/de MBS, l'arbitrage de CLO, l'arbitrage de crédit, l'arbitrage d'obligations convertibles, l'arbitrage d'obligations, l'arbitrage de risque et d'autres stratégies comparables ayant une approche alternative à l'investissement traditionnel, conformément à l'objectif du compartiment.

Si cela est jugé approprié à la stratégie d'investissement ou à des fins défensives, le Compartiment peut, selon le principe de la répartition des risques, investir les actifs non alloués aux transactions décrites ci-dessus, dans des instruments énumérés ci-après tels que des titres de créance négociables et/ou des instruments du marché monétaire, et/ou détenir des liquidités.

Les titres de créance dans lesquels le compartiment peut investir comprennent tout type d'émetteurs, sans exigence de notation minimale.

Valeur de référence: Le portefeuille est géré activement d'une manière dis-

crétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs informés, semi-professionnels (Allemagne) et professionnels.

Autres informations

Dépositaire: Banque de Luxembourg

Revenus de dividendes: Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

Droit d'échange: L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en actions d'un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

Ségrégation: Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Informations supplémentaires: Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement auprès du gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou sur le site www.cigogne-management.com. Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en anglais. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 2007 et cette classe d'actions en 2018.

La devise de référence du compartiment est exprimée en EUR. La devise de la classe d'actions est exprimée en CHF. Pour cette classe d'actions, le risque de change de la devise de l'action est systématiquement couvert contre la devise de référence du compartiment.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le produit est également exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec

précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 ans Exemple d'investissement: 10.000 CHF			
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.470 CHF	8.420 CHF
	Rendement annuel moyen	-15,3 %	-5,6 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.260 CHF	9.170 CHF
	Rendement annuel moyen	-7,4 %	-2,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.300 CHF	10.480 CHF
	Rendement annuel moyen	3,0 %	1,6 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.320 CHF	12.240 CHF
	Rendement annuel moyen	13,2 %	7,0 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020, en se référant à un indice de référence.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2022 et juin 2025.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2018 et septembre 2021.

Que se passe-t-il si Cigogne Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous ne pouvez pas subir de perte financière en raison de la défaillance du Producteur. Pour vous protéger, les actifs du compartiment sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Producteur, les actifs du compartiment en garde chez le Dépositaire ne seront pas affectés, les investissements seront liquidés et le produit sera distribué aux investisseurs. Dans ce cas, vous pourriez subir une perte financière et, dans le pire des cas, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement. Vous n'êtes couvert par aucun régime national d'indemnisation ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	246 CHF	780 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	2,5 %	2,5 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	208 CHF
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% de la performance de la Valeur nette d'inventaire par action de la catégorie concernée (mesurée par rapport au High Water Mark) en dépassement du taux à court terme de l'euro (€STR). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	31 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 ans

La période de détention recommandée est fixée à 3 ans sur la base des Objectifs du compartiment et des stratégies mises en œuvre telles que décrites dans le Prospectus. Toutefois, vous pouvez faire racheter votre placement sans pénalité à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps. Les rachats sont possibles sur une base mensuelle.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à contact@cigogne-management.com, par courrier à 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg, par téléphone en composant le numéro (+352) 27 46-1.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.cigogne-management.com.

Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement sur www.cigogne-management.com.

Performances passées et scénarios de performance antérieurs: Les rendements historiques des 6 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourpriips.eu/site/68550/fr>.